

# DEPARTEMENT DE L'YONNE

Communauté de  
Communes du Jovinien

EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Conseil Communautaire

Séance du 30 mars 2009



CONVOCATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 23 MARS 2009  
COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 14  
AVRIL 2009  
NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le trente mars deux mille neuf à dix neuf heures dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET, Président.

**ETAIENT PRESENTS :** Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Maâmar TALBI, Madame Pascale DAVID-SAUZEA, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD (Arrivée à 19h25), Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

**ETAIENT EXCUSES :**

Madame Françoise RAISON, représentée par Madame Raymonde ALLOUIS,  
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, représenté par Monsieur Alain GREMET,  
Monsieur Bernard MORAIN, représenté par Monsieur Mohamed BELKAID,  
Madame Manuelle MOINE, représentée par M Claude JOSSELIN,  
Madame Gaëlle LASSUCE, représentée par Madame Paule-Hélène BORDERIEUX.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Jean-François RAVSELJ.

\*\*\*

**OBJET :** Approbation de l'étude de faisabilité pour la création d'une zone d'activités sur la commune de Béon. (N°23)

N°23/2009

**OBJET** : Approbation de l'étude de faisabilité pour la création d'une zone d'activités sur la commune de Béon.

**CONSIDERANT** que l'extension de la zone d'activités de la Petite Ile n'est envisageable par manque de foncier et à cause du classement des terrains en zone inondable du PPRN de Joigny,

**CONSIDERANT** que la commune de Béon est susceptible d'accueillir un projet de création de zone d'activités,

**CONSIDERANT** qu'une étude d'opportunités sur le choix d'un site sur le territoire de Joigny et alentours, avait été réalisée par le cabinet d'étude PINGAT en 2001 et que le site de Béon présentait de bons atouts et une disponibilité foncière d'environ 24 hectares,

**CONSIDERANT** que la pertinence et l'opportunité de ce site pour la création d'une zone d'activités sont connues,

**CONSIDERANT** la nécessité de disposer d'un programme qui permettra de déterminer avec exactitude les caractéristiques de la future zone en prenant en compte les contraintes technique, spatiale et environnementale.

**CONSIDERANT** que la Communauté de Communes du Jovinien souhaite lancer, dans un premier temps, une étude de faisabilité technique et financière de réalisation de cet aménagement,

**CONSIDERANT** que dans un second temps, une étude sera lancée selon les résultats de la première sur les projets d'aménagement de cette zone,

**CONSIDERANT** que ces deux études distinctes seront lancées en parallèle de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Béon,

**VU** l'avis favorable de la Commission de Développement Economique en date du 13 mars 2009,

**Le conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité.**

**APPROUVE** le principe du lancement de deux études distinctes,  
**VALIDE** les programmes des études,

**SOLLICITE** des subventions auprès du Conseil Général de l'Yonne, du Conseil Régional de Bourgogne, des parlementaires et au titre de la Dotation de Développement Rural,

**DIT** que les fonds européens au titre du FEDER seront sollicités, si le cumul des aides le permet.

Pour copie conforme,  
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of vertical and horizontal strokes, positioned below the text 'Le Président'.